



CONSEIL COMMUNAL
GIMEL

Rapport de la commission de Gestion Exercice 2021

Gimel, le 7 juin 2022

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La commission de gestion, composée de :

Sophie Croisier, Présidente
Amandine Coullard-Descos
Jean-Marie Renaud
Jean-Michel Renaud
Nathalie Bussard, rapporteuse

s'est réunie à 14 reprises pour examiner les comptes ainsi que la gestion de la commune pour l'exercice 2021, dont une rencontre avec la Municipalité et la boursière communale.

En vertu du mandat qui lui a été confié et en application des articles 91ss du règlement du Conseil Communal, la commission a procédé à l'examen de la gestion ainsi que des comptes 2021.

Introduction

L'exactitude de la comptabilité est attestée par le bureau fiduciaire CoFiRev Sàrl à Bière.

La commission a eu à sa disposition toutes les pièces justificatives, documents comptables et rapports nécessaires à son fonctionnement. La commission a procédé à l'examen des comptes par comparaison entre montants budgétés et effectifs, ainsi que par pointages. Nous avons également vérifié les postes du bilan, les investissements et les préavis.

De plus, la gestion financière des bâtiments du patrimoine administratif et financier a été étudiée.

Par souci de clarté, les montants sont indiqués sans les centimes.

Plusieurs préavis, votés précédemment, ont eu des incidences sur l'exercice 2021, à savoir :

N° 01-2015 « Aménagement de la place de la Vernette – Crédit d'étude »

Un montant de CHF 13'340 a été dépensé en 2021 pour un montant cumulé de CHF 488'250. Il a été budgétisé à CHF 805'000. Il reste un solde disponible de CHF 316'750.

N° 05-2017 « Autorisation de travaux - Réfection de la Grand 'Rue »

Un montant de CHF 2'500'000 a été alloué, subventions cantonales non déduites. Les dépenses au 31.12.2021 s'élèvent à CHF 81'132. Le montant cumulé au 31.12.2021 se monte à CHF 2'407'376. Ce préavis est en cours.

N° 10-2021 « Réfection route d'Aubonne »

Un montant de CHF 900'000 a été alloué. Les dépenses au 31.12.2021 sont de CHF 20'823. Ce préavis est en cours.

N° 11-2021 « Arrêt de bus Le Prunier »

Un montant de CHF 531'000 a été alloué. Les dépenses au 31.12.2021 sont de CHF 22'229. Ce préavis est en cours.

N° 02-2021 « Nouveau bâtiment UAPE crédit de construction »

Un montant de CHF 205'000 a été alloué. Les dépenses au 31.12.2021 sont de CHF 80'484. Ce préavis est en cours.

Résultats de l'exercice

L'exercice comptable 2021 boucle sur un bénéfice de CHF 244'906, en regard du budget qui prévoyait un déficit de CHF 375'094.

La marge d'autofinancement sert à financer les investissements et amortir les dettes.

Celle-ci est en diminution et s'élève à CHF 1'337'923 alors qu'elle était de CHF 2'210'675 l'an dernier.

Le plafond d'endettement est de 23 millions, pour un total de dettes de Fr. 16'369'022.

Les dettes ont été amorties de CHF 1'126'967. Depuis 2007, les amortissements n'ont jamais été aussi élevés. Au vu des investissements futurs, la Municipalité souhaite amortir au plus vite.

Le ratio d'endettement net par habitant est en baisse.

Administration générale

Population – Contrôle des habitants

Le nombre d'habitants au 31 décembre 2021 s'élevait à 2'402 soit une augmentation de 95 habitants depuis le 31 décembre 2020. On constate beaucoup de mouvements en 2021, 331 arrivées pour 280 départs !

Il y a eu 40 naissances et 35 décès.

Au 31 décembre 2016, il y avait 1'948 habitants, une augmentation de 454 personnes, soit près de 20 % en 5 ans, due aux nouvelles constructions dans le village.

Finances

L'augmentation du nombre d'habitants ainsi que le taux d'imposition améliorent les finances communales. Des attributions à plusieurs fonds de réserve ont pu être effectués.

Ces mesures ont permis à la commune de terminer les derniers exercices avec des bénéfices.

Domaines et bâtiments

Forêts et pâturages

L'année 2021 a été meilleure dans l'ensemble que 2020, ce qui a permis d'amortir les frais d'honoraires et expertise de l'ordre de CHF 35'000 pour la future rénovation du chalet du Mont Bally. Un nouveau préavis sera présenté en temps voulu.

Le déficit du compte forêt est plus élevé que prévu car la vente de bois coupé en automne a été faite début 2022 à cause de la neige.

Bâtiments

La commission de gestion a continué son travail de contrôle sur les bâtiments administratifs et financiers, selon tableau annexé.

Patrimoine financier

La commune met en location 12 biens immobiliers qui rapportent au total CHF 99'961 de loyers de personnes privées, hors Union et Cantine. Soit une augmentation de CHF 12'948 par rapport à 2020, par suite des rénovations de l'appartement de la Chomaz qui avait été vide durant les travaux en 2020.

Ci-après, sont énumérés les différents bâtiments de ce patrimoine avec leurs dépenses et revenus respectifs :

La Chomaz

Les revenus s'élèvent à CHF 45'755 pour des charges de CHF 18'548. Bénéfice CHF 27'207. Le loyer du plus grand appartement a pu être augmenté de CHF 55 par mois vu la rénovation de la cuisine. Les frais de mise en conformité de l'électricité n'ont pas pu être imputés au locataire s'agissant de frais d'entretien.

Martinet 5

Les revenus s'élèvent à CHF 32'982 pour des charges de CHF 23'536. Bénéfice : CHF 9'446. Des frais de peinture ont été faits en 2021

Place de l'Union 3 + congélateurs

Les revenus s'élèvent à CHF 14'024 pour des charges de CHF 1'147. Bénéfice CHF 12'877.

Chaumière :

Les revenus s'élèvent à CHF 7'200 pour des charges de CHF 1'100. Bénéfice CHF 6'099.

L'hôtel de l'Union :

Aucun revenu pour des charges de CHF 12'097.
L'avenir de ce bâtiment et son affectation sont en cours d'étude.

La Cantine :

Les revenus sont de CHF 36'257 pour des charges de CHF 46'468. Il en résulte une perte de CHF 10'211.
L'armée a loué les locaux pour Fr. 32'722 ce qui a permis de réduire la perte par rapport aux deux dernières années.
Une paroi a été installée en 2021 de façon à permettre de couper la salle en deux afin d'offrir de meilleures possibilités de location.

Patrimoine administratif

Grande-Salle :

Les revenus sont de CHF 1'400 pour des charges de CHF 72'725. Il en résulte une perte de CHF 71'325.
Les frais de chauffage ont pratiquement doublé par rapport à 2020. Il y a un problème avec la régulation du chauffage qui est difficilement réparable. La Municipalité en est consciente.

Marais I et II :

Les revenus se montent à CHF 355'284 pour des charges de CHF 691'350 soit un excédent de charges de CHF 336'066. Les charges ont été réduites de 34'451 par rapport à 2020.

Cette perte est due au fait que les bâtiments n'ont pas été amortis dans les temps par les anciennes Municipalités. L'Assagie ne verse plus de loyer. La nouvelle Municipalité continue d'amortir fortement ces bâtiments pour revenir à la normale.

Pour l'anecdote, une facture de 5'600 pour du papier essuie-mains nous a interpellés. La Municipalité nous a informé que cela concernait tous les bâtiments communaux. Dans les bâtiments scolaires, aucune autre solution ne peut être envisagée par rapport à l'hygiène.

Marais III

Les revenus se montent à CHF 302'538 pour des dépenses de CHF 268'062, soit un bénéfice de CHF 34'476.

L'amortissement a été entrepris directement après les travaux, et les loyers de l'Assagie nous permettent de faire un bénéfice tout en amortissant.

Le collège du Martinet :

Il n'y a aucun revenu pour des charges de CHF 11'231.

Des dépenses de 13'000 étaient prévues au budget. Les travaux de peinture ont été faits par le centre des jeunes ce qui a permis de réduire la facture à CHF 1'000. Nous remercions et félicitons le centre des jeunes pour leur travail.

Salle omnisport

Les revenus se montent à 195'138 pour des dépenses de CHF 260'640 soit un excédent de charge de CHF 65'502.

Des frais de peinture ont dû être entrepris dans les vestiaires et douches.

Bâtiment multifonction

Les revenus se montent à CHF 98'064 pour des dépenses de CHF 132'887, soit une perte de CHF 34'824.

Eglise

Les revenus se montent à CHF 9'130 pour des dépenses de CHF 50'172 soit un excédent de charge de CHF 41'040.

Pour information, la cure est propriété de l'Etat de Vaud.

Nos constatations

Nous constatons une perte annuelle de CHF 585'560 sur les bâtiments du patrimoine administratif et financier. La perte a diminué de 140'000 par rapport à l'an dernier qui avait été fortement impacté par la pandémie.

Travaux

Route

Les travaux de la Grand-Rue se sont terminés en 2021. Une priorisation a été faite afin de rénover les autres routes vu l'état global du réseau routier de la commune.

Ordures ménagères

Bonne gestion globale des déchets qui permet de réduire la taxe par habitant de CHF 5 dès 2022.

Services industriels - Service des eaux

Nous avons constaté une facture de travaux hydrogéologiques au Quartier des Sept Fontaines. Une doline (trou) s'est ouverte sur le terrain de M. Reymond. Le but pour la commune a été de constater si les sources communales avaient été touchées par ce problème, ce qui n'a pas été le cas. Ce problème de drainage des eaux est récurrent au pied du Jura.

Etude de la commission de gestion durant l'année

Nous avons rencontré Mme Lucie von der Mühl, conseillère en gestion financière publique, comptable et directrice adjointe de l'Union des Communes Vaudoise. Elle nous a expliqué notre rôle en tant que membres de la commission de gestion. Ceci nous a permis de poser diverses questions relatives à cette tâche.

Notre travail a également porté sur les bâtiments communaux, dans la continuité de ce qui avait été fait les années précédentes.

La réunion avec la Municipalité nous a permis de discuter de différentes questions, dont vous trouverez ci-dessous les réponses les plus pertinentes.

Sur divers postes, la commune n'a aucun pouvoir de décision, c'est l'Etat de Vaud qui fixe les chiffres, notamment pour :

La réforme policière,

La part des revenus conjoncturel de la facture sociale,

La participation aux transports publics qui est fixée par Carpostal en fonction du nombre d'habitants et du nombre de lignes de bus.

Impôts sur les chiens

Le registre des chiens Amicus ainsi que les enregistrements faits par les propriétaires auprès de la commune permettent de recenser presque tous les chiens.

Un fascicule très instructif a été envoyé à tous les propriétaires connus avec la demande de paiement de la taxe annuelle. Mme Séverine Leys, nouvelle responsable de la bibliothèque a participé à sa rédaction et nous l'en remercions.

STEP

Une différence de CHF 15'000 par rapport au budget nous a interpellés. La Municipalité nous a expliqué qu'il était prévu de changer le tapis d'aération du fonds de la STEP. Ce dernier n'a pas pu être livré à cause de la pandémie et l'entreprise a ensuite fait faillite. Il a été très difficile de trouver une nouvelle société et la facture a malheureusement doublé.

Service de l'urbanisme

Dans le cadre des constructions, la commune a réglé de nombreuses factures à ABA Partenaires. Il s'agit de l'architecte conseil de la commune. Les factures sont ensuite imputées aux propriétaires fonciers. Seules les factures pour le permis d'habiter sont prise en charge par la commune.

Location 2 garages en haut de la Route du Moulinet

Le matériel stocké est utilisé pour la cantine, il ne doit pas être trop loin pour des raisons pratiques. Une solution est en cours d'étude pour les stocker dans un local propriété de la commune.

Intérêts négatifs sur avoirs bancaires

Dans l'ensemble, la commune n'a pas payé d'intérêts négatifs en 2021. La boursière communale jongle entre les différents établissements bancaires pour les éviter, ce que nous saluons.

Investissements actions Romande Energie

Une somme importante est investie et nous nous sommes interrogés au sujet du risque. La Municipalité nous indique que les actions sont détenues depuis longtemps, la moitié du capital avait été vendu en 2005. Beaucoup de communes sont actionnaires de Romande Energie. Le Canton a établi une convention pour les communes afin que le capital ne soit pas vendu de façon inappropriée. Les communes sont donc soumises à cette convention. Ces actions rapportent un dividende de CHF 40'000 par an.

Remerciements

Les membres de la commission de gestion tiennent à remercier la Municipalité ainsi que la boursière, Madame Pascale Ducret, pour leur précieuse collaboration et le travail accompli au cours de l'année 2021.

Nos remerciements vont également à l'ensemble du personnel qui œuvre chaque jour au bon fonctionnement de la commune.

Conclusion

En conclusion, la commission de gestion propose au conseil :

1. d'approuver la gestion de la Municipalité pour l'année 2021 ;
2. d'adopter les comptes tels que présentés ;
3. d'en donner décharge à la boursière ;
4. d'en donner décharge à la Municipalité ;
5. de donner décharge de son mandat à la commission de gestion.

Pour la commission de gestion :

Sophie Croisier, Présidente



Amandine Coullard-Descos



Jean-Michel Renaud



Jean-Marie Renaud



Nathalie Bussard, rapporteuse



TABLEAU DES CHARGES - REVENUS DES BÂTIMENTS
EXERCICE 2021

		Patrimoine financier								
Comptes		La Chômaz	Anc admin, Bibliothèque	Le Martinet 5	Bât. Place de l'union 3 + congèle.	La Chaumière	Cantine	Hôtel de l'Union	Collège du Martinet	Marais I et II
		358	358	358	358	358	358	358	350	351

CHARGES

3011	Traitement du personnel	-	-	-	-	-	-	-	5'335.20	152'051.75
3012	Traitement organiste	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3030	Cotisations AVS	-	-	-	-	-	-	-	512.85	13'789.65
3040	Caisse de pension	-	-	-	-	-	-	-	640.95	22'572.00
3050	Assurance maladie	-	-	-	-	-	-	-	106.70	3'041.05
3113	Achat mobilier cantine	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3114	Achat matériel	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3123	Electricité	13'328.80	7'647.15	7'662.30	-	-	1'327.20	6'834.45	1'382.15	13'955.20
3129	Chauffage	-	-	-	-	-	-	-	892.05	112'500.00
3133	Produits - mat entretien	-	-	-	-	-	-	-	-	26'807.80
3141	Réparation-entretien	3'951.55	-	14'659.10	-	776.45	38'422.20	295.70	739.60	31'728.25
3152	Entretien engins	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3161	Loyer locaux	-	-	-	-	-	3'360.00	-	-	-
3182	Téléphonie-internet	-	-	-	-	-	-	-	-	2'354.40
3186	Assurance	1'267.70	-	1'214.85	1'146.85	324.25	3'359.40	4'966.75	1'621.90	7'335.75
3189	Frais divers	-	-	-	-	-	-	-	-	3'138.60
3223	Intérêts dettes long terme	-	-	-	-	-	-	-	-	46'276.16
3312	Amortissements	-	-	-	-	-	-	-	-	255'800.00
3522	Participation ASSAGIE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3652	Part aux frais de paroisse prot.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3652	Part aux frais de paroisse catho.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3803	Attributions au fonds de rénovation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Total charge	18'548.05	7'647.15	23'536.25	1'146.85	1'100.70	46'468.80	12'096.90	11'231.40	691'350.61

REVENUS

4231	Loyer	41'070.00	-	25'320.00	14'024.00	7'200.00	36'257.00	-	-	-
4271	Loyer groupement scolaire	-	-	-	-	-	-	-	-	197'125.00
4271	Loyer amort grpmt scolaire	-	-	-	-	-	-	-	-	95'198.00
4271	Loyer appartement concierge	-	-	-	-	-	-	-	-	12'000.00
4271	Loyer UAPE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4271	Location grd-salle	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4360	Remboursements	-	-	-	-	-	-	-	-	48'053.45
4361	Remboursements charges soc.	-	-	-	-	-	-	-	-	2'907.70
4363	Remboursements charges soc.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4650	Part au chauffage de la cure	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4650	Part chauffage concierge	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4659	Participation chauffage	4'685.10	-	7'662.30	-	-	-	-	-	-

	Total revenus	45'755.10	-	32'982.30	14'024.00	7'200.00	36'257.00	-	-	355'284.15
	Résultat	27'207.05	- 7'647.15	9'446.05	12'877.15	6'099.30	- 10'211.80	- 12'096.90	- 11'231.40	- 336'066.46

--

Patrimoine administratif						
Omnisport	Multifonction	Marais III	Grd Salle	Bât admin	Hangar et dépôt voirie	Eglise
352	353	354	355	356	357	580

52'951.75	12'527.25	-	21'087.20	19'472.30	-	1'867.15
-	-	-	-	-	-	15'966.10
4'979.05	1'166.80	-	1'982.85	1'831.00	-	1'318.70
9'123.65	2'028.75	-	3'194.65	2'339.60	-	224.20
1'059.05	250.55	-	421.75	389.45	-	201.65
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	7'029.20	2'698.15	3'902.45	1'966.05	774.00	242.05
-	-	-	27'930.30	7'992.35	-	12'411.15
-	-	-	-	-	-	-
24'937.70	11'548.60	60'935.95	4'053.40	6'008.85	677.40	5'853.55
4'004.50	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
1'802.90	1'029.20	-	828.00	-	614.90	-
3'032.80	3'307.60	3'630.50	4'324.90	1'643.15	600.35	1'915.95
-	-	-	-	-	-	-
11'148.46	6'600.00	27'597.84	-	3'109.20	-	-
147'600.00	87'400.00	173'200.00	-	33'000.00	5'300.00	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	1'652.60
-	-	-	-	-	-	8'519.65
-	-	-	5'000.00	-	-	-
260'639.86	132'887.95	268'062.44	72'725.50	77'751.95	7'966.65	50'172.75

-	-	-	-	-	-	-
91'680.00	6'949.00	139'000.00	-	-	-	-
102'180.00	23'865.00	162'029.00	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	67'250.00	-	-	-	-	-
-	-	-	1'400.00	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
1'277.80	-	1'509.60	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	4'343.90
-	-	-	-	-	-	4'786.25
-	-	-	-	-	-	-

195'137.80	98'064.00	302'538.60	1'400.00	-	-	9'130.15
- 65'502.06	- 34'823.95	- 34'476.16	- 71'325.50	- 77'751.95	- 7'966.65	- 41'042.60